

CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 26 juin 2008
(date de convocation : 19 juin 2008)

Membres présents : messieurs Boileau, Vocoret, Bellat, madame Tupinier-Vaillant, monsieur Vallade, adjoints délégués
messieurs Simonot, Christophe et Guilhoto adjoints spéciaux
mesdames et messieurs Delingette, Berthier, Da Cruz, Tremblay, Dupré, Merceron, Fromonot, Clerc, Cislighi, Camus, Lacouture, Drombry et Belleville .
sous la présidence de monsieur Gendraud, maire .

Membre excusé : madame Aubron (pouvoir de vote à madame Berthier) .

Le compte-rendu du conseil municipal du 15 mai 2008, après lecture, est accepté sans observations .

COMPTE-RENDU

Informations municipales

- Les contrôles du 14 mai dernier confirment que l'eau potable distribuée aux chablisiens est conforme à la réglementation .
- Le tribunal correctionnel d'Auxerre a infligé une peine de prison ferme à un habitant de Chablis pour violences verbales auprès d'un agent de police municipale de Chablis .
- Le voyage officiel à Oberwesel, ville d'Allemagne jumelée, prévu en septembre est reporté à une date ultérieure .
- La SLTP (société loannaise de travaux publics) doit réaliser les travaux de finition suite à l'installation du gaz, pour le 11 juillet prochain .
- Les festivités liées à la Fête Nationale sont prévues le dimanche 13 juillet, dans l'après-midi, pour se clôturer par un feu d'artifice .

Personnel municipal

- Police municipale : un poste de chef de service de Police est créé suite à la réussite du chef de poste à un examen professionnel . Un poste d'agent de police municipale est créé, ainsi que le renouvellement du poste de placier du marché dominical . Les conseillers municipaux souhaitent que le marché de Chablis soit une référence au titre de la sécurité et de la propreté .
- un poste d'accompagnateur pour les transferts à la piscine de Tonnerre est créé pour les mois de juillet et août .
- six postes d'agents techniques sont transformés en postes d'agents techniques de 1^{ère} classe, suite à la réussite d'agents aux examens professionnels .
- le projet de convention avec le SDIS, concernant la mise à disposition d'un agent comme pompier volontaire est accepté .

Réseaux

- les rapports d'activité des services de distribution de l'eau potable et d'assainissement des eaux usées, pour l'année 2007, sont acceptés par l'ensemble des conseillers municipaux .
- assainissement des quartiers de Reugny et de la Bretauche : suite à la réunion de la commission d'appel d'offres, les conseillers municipaux acceptent que le marché de maîtrise d'oeuvre soit confié au Cabinet Merlin . Une demande de subvention devra être adressée à l'Agence de l'Eau et au Conseil général de façon à ce que les travaux puissent se réaliser dans les meilleurs délais .
- éclairage public : la tranche de travaux de cette année est confiée à l'entreprise SPIE pour un montant de 75.665,63 € (hors taxes) .
- eaux pluviales à Milly : le dossier de consultation des entreprises est accepté de façon à permettre de lancer un appel d'offres .
- les conseillers municipaux acceptent le projet de zonage d'assainissement qui détermine les zones d'assainissement collectif et individuel . Il doit être soumis à enquête publique .

Affaires diverses

- Le schéma d'aménagement d'une zone pavillonnaire proposé par messieurs et mesdames Collet, Fèvre et Valor, en Mocques-paniers, est accepté .
- Une subvention de 50€ est attribuée à l'ONAC (Office nationale des Anciens combattants)
- Le Conseil municipal reconnaît le principe de travaux en régie pour deux chantiers effectués par les agents communaux .
- La modification des statuts de la Communauté de communes du Chablisien est acceptée . Elle prévoit la création d'un poste de 4^{ème} vice-président .
- La cession d'une parcelle à Domanys (ex OPAC 89) est acceptée .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30
Prochain Conseil municipal : jeudi 24 juillet 2008